

# Compte rendu de la séance du 06 juin 2017

Secrétaire(s) de la séance: Pierrette DEFRANCE

## Ordre du jour:

1. Demande d'adhésion au SDANC
  2. Subventions aux associations
  3. Tours de garde des scrutins pour les élections législatives du 11 et 18 juin 2017
  4. Lot de bois à vendre
- Affaires diverses

## Délibérations du conseil:

### Demande d'adhésion au SDANC ( 2017 022)

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement non collectif invitant le conseil municipal à se prononcer sur :

#### La demande d'adhésion de la communauté de communes de Mirecourt-Dompaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** la demande d'adhésion de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire

### Subventions aux associations ( 2017 023)

Faisant suite aux demandes de subventions de la part des associations

Décide d'attribuer aux associations une subvention répartie de la façon suivante : Une somme de 600€ est inscrite au budget à l'article 6574

ASSOCIATIONS	2017	VOTE		
		POUR	CONTRE	ABST
C.A.U.E. (Compte 6554)	50 €	10	0	0
FONDATION PATRIMOINE LORRAIN	50 €	10	0	0
AFSEP assoc française des sclérosés en plaque	50 €	10	0	0
AREMIG assoc recherche maladie infantile	50 €	10	0	0
ADAVIE Epinal	50 €	10	0	0
TOTAL	250 €			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'attribuer aux associations une subvention répartie selon tableau ci-dessus

## Lot de bois à vendre ( 2017 024)

Monsieur le Maire a fait élaguer des arbres bordants la Grande Rue.

Il propose au Conseil Municipal de vendre le bois issus de ces arbres estimé à 3,5 stères à 50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DÉCIDE** d'accepter de vendre ce lot de bois de 3,5 stères à 50 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire a effectué les démarches pour vendre ce lot de bois.

## INFORMATIONS DIVERSES

Chaudière : dossier de subvention déposé le 5 mai auprès du conseil régional, nous sommes en attente d'une réponse, le dossier a bien été pris en compte.

Résiliation contrat citerne gaz : celui-ci prendra fin au 18 juillet 2017 Frais liés au retrait de la citerne : 575,83€ H.T. Frais de pompage du reste de gaz : 283,33€ H.T.

Aménagement de l'aire refuge du marcheur : la préfecture a accusé réception de la demande de subvention le 25 avril, nous sommes en attente d'une réponse.

Travaux église : le menuisier a terminé les travaux, il a été constaté des présences de verres dans le plancher, nous avons prévenu le menuisier pour qu'il intervienne. Les travaux de peinture et crépi doivent commencer en septembre.

Arbres à abattre Grande Rue : il semblerait que ces deux arbres malades semblent en meilleur état, j'ai donc envoyé une photo de ceux-ci à monsieur Simon de l'entreprise Epitone pour avis. Voici ce qu'il m'a répondu :

BMonsieur FORTERRE

Ces arbres sont toujours porteurs de la maladie. Il m'est difficile de dire comment cette maladie va évoluer. Je pense qu'ils continueront régulièrement à produire du bois mort. Certaines branches que j'avais coupées sur l'un des 2 arbres présentaient des chancres importants pouvant altérer leur résistance mécanique. Si vous décidez de les garder, je pense qu'il faudrait éviter que le public puisse avoir accès au pied des arbres. Si vous le souhaitez, je pourrais passer revoir ces arbres en septembre afin que nous décidions ensemble quelle suite donner à notre projet. Cordialement

Le logement T5 sera libéré le 1<sup>er</sup> septembre prochain donc libre à la location.

Assurances bâtiments : nous consultons des assureurs pour devis

Lors de la dernière réunion du conseil, il a été signalé l'installation d'un tuyau de 120 qui se jetait dans le saint Romaric dans la propriété de Noel Defrance près de la croix St Romaric. Je me suis rendu chez l'intéressé et ai constaté que ce tuyau servait de vidange à une piscine à canards, celle-ci ne contient que de l'eau, elle est vidangée deux fois par semaine.

Fin de séance : 21h15

Fait à Avrainville, le 07 juin 2017  
Michel FORTERRE  
Maire de AVRAINVILLE